

AGENDA SOCIAL DU 22 JUIN 2016

Déclaration commune CFE CGC – CFTC – FO – SUD - UNSA

Les organisations syndicales CFE CGC, CFTC, FO, SUD et UNSA s'étonnent des conditions dans lesquelles l'Agenda social du 22 juin 2016 a été organisé.

Une réunion préparatoire a été organisée le 2 juin dernier avec uniquement les 4 organisations syndicales représentées au comité technique.

Dans un courriel du 8 juin 2016 adressé à Monsieur le Maire de Strasbourg et à Monsieur le Président de l'Eurométropole, nos organisations syndicales avaient déploré cette situation, notant : «*cette façon de procéder est tout à fait contraire à vos engagements formulés lors de l'agenda social du 21 janvier 2016.*»

L'Agenda social de ce jour vise à évoquer les suites qui pourront être données au courrier à l'Exécutif du 4 mars dernier.

Ce courrier a été signé par les 9 organisations syndicales de l'Eurométropole.

Quid des 5 qui ne sont pas représentées au comité technique ?

De plus, nous n'avons reçu aucun document sur les 6 points à l'ordre du jour, déjà traités en amont le 2 juin.

Nos organisations syndicales demandent que, à l'avenir, les Agendas sociaux soient à nouveau organisés comme auparavant, lorsque la CUS avait reçu le prix Territoria Or.

Dans cette perspective, nous souhaitons qu'un véritable calendrier, avec des thèmes clairement identifiés, soit élaboré aujourd'hui.